



Conseil d'administration du CSBJ ATHLETISME

Vendredi 22 mars 2024 (présentiel et visio-conférence)

Animateur : Frédéric RANDY

Présents : Christian ALLAGNAT, Jacques AYMARD, Youssef BASLI, Gérard CHABOUD, Sarah CHOUIKHA, Yovan COLIC, Robert COLLOMB, Célestin CRESPIN, Maxence DANIEL, Gilles DUPENT, Denis FERRER, Alexandre GHIBAUDO, Christelle JOUSSE, Michael JOUSSE, Pauline LEPAGE, Thierry PALLIERES, Fernand RABATEL (Visio), Frédéric RANDY, Jean Marc REVOL, Renaud REVOL (Visio), Matthieu SALCEDO, Benoit VILCOQ

Excusés : Claire AGUERA, Corinne BERGER-ZAMI, Audrey COURAND, Éric FAUGERES, Laura JACUSZIN, Corentin LAUGEL, Laurent MARION, Albert PICCA, Frédéric RIFFAULT, Rémy THEOLIER, Elodie VAROQUIER.

Ordre du jour

- Changement ordre du jour : rapport financier après la Politique générale du club
- Accueil des nouveaux élus
- Approbation CR CA du 22/09/2023 et du PV de l'AG du 16/02/2024
- Rapport sportif
- Synthèse du brainstorming du CSBJ
- Maison Sport Santé
- Rappel du dossier honorabilité
- Politique générale du club
- Rapport financier (commission marketing)
- Action au tribunal administratif pour les non licenciés des club FFA (cf statuts FFA, Ligue, Comité).
- Questions diverses

1- Changement de l'ordre des points à l'ordre du jour

Accord général pour décaler le rapport financier

2- Accueil des nouveaux élus

Accueil et présentations des 4 nouveaux membres du CA :

Pauline LEPAGE

Renaud REVOL

Jacques AYMARD

Alexandre GHIBAUDO

DG TP

3- Approbation CR CA du 22/09/2023 et du PV de l'AG du 16/02/2024

Pas d'observations ni de remarques

Le CR du CA du 22/09/23 et le PV de l'AG du 16/02/24 sont adoptés à l'unanimité.

4- Rapport sportif

Annexe 1 tableau récapitulatif

CADETS – JUNIORS – ESPOIRS – SENIORS – MASTERS

- CHAMPIONNAT REGIONAL CROSS (AIX LES BAINS) : 45 ATHLETES
- 8 CHAMPIONNATS DE France
 - o 1^{ère} place : Clément HIPPOLYTE
 - o 1^{ère} place : Pierrick MOULIN
 - o 3^{ème} place : Axel ROMET
 - o 3^{ème} place : Pierrick MOULIN
 - o 5^{ème} place : Baptiste SALCEDO
 - o 5^{ème} place : Michaëlla AGUERA
 - o Nombreuses médailles master
- 2 ATHLETES QUALIFIES POUR DES STAGES NATIONAUX :
 - o Clément HIPPOLYTE
 - o Axel ROMET
- 2 ATHLETES QUALIFIES POUR DES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX
 - o Pierrick MOULIN : JEUX D'AFRIQUE
 - o Michaëlla AGUERA : CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS

BENJAMINS – MINIMES

- 3 COMPETITIONS : PEU D'ATHLETES

ANALYSE :

- DE TRES BEAUX RESULTATS DANS TOUTES LES FAMILLES
- MOINS DE PERFORMANCES DANS LES CONCOURS
- QUESTIONNEMENT EN MINIME : POURQUOI MOINS DE COMPETITEURS (REMETTRE DU COLLECTIF ?)

SUITE DE LA SAISON :

- STAGE INTERCLUBS
- INTERCLUBS
- EQUIPES ATHLE

5- Synthèse du brainstorming du 4/07/2023 le CSBJ

Annexe 2 « Un club dans les dix prochaines années »

Boite à outils pour développer le club et de servir pour les orientations futures (disponible pour les futurs dirigeants)

2 sujets denses communication et réseaux sociaux / partenariats

Travail collectif très intéressant

Diversité des réponses : difficultés pour synthétiser

6- Maison Sport Santé

Annexe 2 « Bilan d'activité »

Habilitation MSS obtenue le 14/12/23.

Présentation de Camille CELLIER en service civique au service de la MSSPI dans le cadre de son stage universitaire en Master 1 APA depuis octobre 2023.

Bilan d'activité :

A ce jour 20 pratiquants ont réalisés un bilan et un entretien d'orientation
10 pratiquants sont en APA : renforcement musculaire, assouplissement et marche nordique

Pathologies variées : cancer du sein, sclérose en plaque, diabète, arthrose, post partum et sans pathologies.

Communication :

Création et diffusion d'un flyer et d'une carte de visite.

Panneau MSSPI sur la devanture du club pour une visibilité extérieur.

Page Instagram dédié à la MSSPI (créé par notre service civique Mélanie RICHARD)

Collectivité territoriales, professionnels de santé :

Recensement des mairies des 27 communes de notre territoire et prise de contact pour chacune d'entre elles.

Rencontre et présentation auprès des élus des mairies suivantes :

Nivolas-Vermelle, Saint Savin, Crachier et l'Isle d'Abeau.

Prochainement : Présentation à la mairie de Domarin en Avril

Pose de flyers et affiche dans toutes les mairies.

Recensement des professionnels de santé (établissements de santé, médecins généralistes, médecins spécialistes...)

Lien établis avec le Médipôle, le centre de cancérologie de Lyon Bérard, Sessad de Camille Veyron, IME et Sessad de Meyrieu-les-étangs, ADPA Nord Isère de BJ.

En contact avec le CPTS Éric ALLAROUSSE pour une coordination auprès des professionnels de santé.

Réunions importantes :

Le 01/12 : Réunion de présentation au Médipôle organisée par la municipalité de BJ pour une présentation auprès des professionnels de santé.

Le 21/12 : Réunion de présentation aux associations sportives de BJ afin de réaliser des partenariats et travailler en collaboration.

Convention signée avec le TTBJ et le CSBJ Natation

En attente des signatures des conventions avec la Fraternelle et les Archers Berjalliens

Objectifs : avoir une offre diverse et varié d'activités physiques adaptées et de sport santé pour tous.

Réponse à l'enquête annuelle via le Pôle de Vichy début mars : bilan d'activité et bilan financier

Convention Départementale : AMI

Réunion avec Vincent CHRQUI pour problème d'application de la convention AMI signée avec le département pour les relations avec le CDOS et par extension la MSS Prescri'Bouge.

Derniers rebondissements : mail Yannis Ameziane en date du 20/03 qui considère que l'on remet en cause notre position vis-à-vis de Prescri'Bouge.

Célestin et Sarah sont en lien avec Camille CASAERT (chargée de projet sport santé au Département). Une rencontre (Visio) est prévue le 2 avril pour échanger sur nos actions. Les choses devraient s'améliorer avec le soutien des élus départementaux.

7- Rappel du dossier honorabilité

En 2024 nous avons reçu un mail de relance de la FFA sur la mise à jour des informations de toutes les personnes du club en lien avec les athlètes mineur(e)s : éducateurs, bénévoles, dirigeants...

Pour rappel sur la fiche d'inscription du club une case est à cocher pour les majeurs Honorabilité (article L212-9) pour informer les personnes concernées.

Une circulaire datant du 9/03/2022 fait état du contrôle d'honorabilité et de l'obligation du recensement des encadrants du club pour transmettre leurs noms sur SIFFA.

Nous avons établi la liste de ces personnes et notre rôle est de veiller aux comportements de chacun. En cas de doutes ou de suspicion d'un comportement anormal au sein du club toute personne peut en référer à Sarah CHOUIKHA (chargé Ethique et Honorabilité) par une prise de rendez-vous ou par téléphone au : 06-19-28-12-72 (numéro professionnel de la MSSPI)

Remarque de Youssef BASLI :

Communiquer en interne sur le rôle de référente de Sarah CHOUIKHA auprès des athlètes.

8- Politique générale du club

Gilles DUPENT termine son mandat de président du club en 2024. Il faudra trouver à le remplacer et opter pour un nouveau mode de gouvernance du club.

Deux solutions peuvent être envisagées :

1. Dans le cadre des associations de la loi 1901 mise en place d'un comité de direction (2 élus, 2 cadres salariés). En janvier 2024 changement de statuts catégorie 6 pour Célestin et Fred

Avenants au contrat pour Matthieu SALCEDO et Sarah CHOUIKHA.

Définition des rôles et missions de chacun

Le Président doit avant tout veiller à harmoniser les relations entre salariés et bénévoles.

2. Evolution vers une nouvelle structure SCIC

Loi de démocratisation du sport (2022) possibilité de créer une SCIC : cela nécessite préalablement un changement de statuts de la FFA.

9- Rapport financier et commission marketing)

Subventions perçues :

Convention Municipale BJ – Fonctionnement janvier 2024 (54 000€)

Subventions à venir :

- Subvention Municipale Salle Musculation (5 000€) Juillet 2024
- Subvention Municipale Aide Haut-Niveau (9000€) date 21/06
- Subvention Municipale Fonctionnement Salle (15 000€) date ? 21/06
- Convention COSI 38 – Département – Avril 2024 (Montant ?)
- Convention ANS – PSF 2024 et Emploi Aidé (Demande) Juin 2024

Été Olympique et Paralympique : découverte Paralympique sur les stages des petites vacances de Pâques, des vacances de juillet et août (minimum 5 demi-journées et 20-25 athlètes présents) : une subvention à hauteur de 10 000€ pourrait être accordé.

1000 éducateurs sportifs : subvention à hauteur de 60 000€ soit 20 000€ par an sur 3 ans

Situation Trésorerie : 41 200 € (au 22/03/2024)

- Compte Courant : 9 700€
- Livret A : 31 500€

Comptabilité :

- Saisie 1^{er} Semestre écriture comptable

Présentation Commission Partenariats

- Objectifs et Moyens : conclure des contrats de partenariats avec de entreprises

Membres de la commission :

- Célestin CRESPIN
- Yovan COLIC
- Youssef BASLI
- Jacques AYMARD

Création d'un booklet pour les entreprises avec différentes hauteurs de partenariat financier.

A ce jour partenariat avec la mutuelle Generali à hauteur de 3000€

RDV caisse d'épargne pour une demande d'emprunts sur des investissements (arche publicitaire, barnum stage de juillet pour un montant du devis de 10428€)

Motion : Le Conseil d'administration autorise la mise en place d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 10428€ sur 48 mois au meilleur taux proposé et autorise son Président M. Gilles Dupont à signer cet emprunt.

Pas de remarques : Motion votée à l'unanimité

10- Action au tribunal administratif de Grenoble pour dire le droit concernant les clubs FFA qui ne licencient pas tous leurs adhérents (cf. statuts FFA)

Le président du CSBJ Athlétisme demande au CA d'approuver un recours au tribunal administratif de Grenoble pour dire le droit concernant les clubs FFA qui ne licencient

départementales, régionales et nationales les tarifs des cotisations des clubs, des athlètes. De plus ces clubs, soit par leurs membres adhérents directs élus ou par les dirigeants d'autres clubs élus grâce à leurs voix dans les différentes instances fédérales contribuent à définir les politiques et ainsi les budgets de dépenses alors qu'ils n'en supportent pas la charge.

Une dernière tentative de médiation sera tentée préalablement auprès de la FFA et ses instances régionales et départementales pour contraindre ces clubs à respecter les Statuts et si ce n'était pas le cas dans un délai raisonnable de saisir le Tribunal administratif pour rappeler la règle et leur retirer le droit vote aux élections ainsi que de prononcer une inéligibilité pour leurs adhérents aux élections fédérales et à leurs structures déconcentrées.

Résultats du vote :

- 2 Abstentions
 - 16 voix Pour
- Motion adoptée

11- Questions diverses

Ouverture de la section sportive athlétisme au lycée l' Oiselet

Le Secrétaire Général
Thierry PALLIERE §



Le Président
Gilles DUPENT

